

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	02.02.2026	Folio n°	
	Délibération	2026-133		
	Nature	7.1		
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE				

Syndicat Mixte
Normand'Innov

Siège Social

Flers Agglo
41 Rue de la Boule – CS 149 - 61103 FLERS CEDEX
Tel : 02.33.98.44.55 – Fax : 02.33.64.38.66

SEANCE N° 23 DU 02.02.2026

7 questions numérotées 2026-130 à 2026-136

DELIBERATION

BUDGET PRIMITIF 2026 CENTRE D'ESSAIS DYNAMIQUES

A la date indiquée ci-dessus, le Conseil Syndical, convoqué dans les délais légaux, s'est réuni dans les locaux de la Région Normandie – Abbaye aux Dames – Place Reine Mathilde – 14000 CAEN et dans les locaux du Centre d'Essais Dynamiques – Zone de Normand'Innov – 61100 CALIGNY, sous la présidence de Sophie GAUGAIN - Présidente du Syndicat Mixte

Etaient invités Mesdames et Messieurs :

Conseillers titulaires : Catherine MEUNIER (RN) – Julie BARENTON-GUILLAS (RN) – Laurent BEAUVAIS (RN) – Jérôme NURY (CD) – Alain LANGE (CD) – Lori HELLOCO (CD) – Yves GOASDOUE (FA) – Jacques FORTIS (FA) – Gilles RABACHE (FA)

Conseillers suppléants : Bertrand DENIAUD (RN) – Aristide OLIVIER (RN) – Thierry LIGER (RN) – Jean DELALANDRE (RN) – Sylvie THIEULENT (CD) – Marie-Françoise FROUEL (CD) – José COLLADO (CD) – Michel DUMAINE (FA) – Jérémie PREVOST (FA) – Béatrice GUYOT (FA)

Tous présents, à l'exception de :

Titulaire absent	Suppléant présent	Questions
Julie BARENTON-GUILLAS Jérôme NURY	Michel DUMAINE Béatrice GUYOT	Ensemble de la séance

Procurations :

Mandant	Mandataire	Questions
/	/	/

EFFECTIF
En exercice : 10
Quorum : 6

Questions	Présents	Votants
2026-130 à 2025-136	10	10

Convocation effectuée le :	Séance ouverte à :	Secrétaire de séance	Clôture effectuée à :	Compte rendu affiché le :	Date d'affichage
19.01.2026	10 H 30	Gilles RABACHE	11 H 55	09.02.2026	10.02.2026

RAPPORT

Présenté par
Sophie GAUGAIN
Présidente

Syndicat Mixte NORMAND'INNOV		N°	Date	Question	
CONSEIL SYNDICAL	Séance	23	02.02.2026	N° d'ordre	N° délibération
				4	2026-133

OBJET	BUDGET PRIMITIF 2026 – CENTRE D'ESSAIS DYNAMIQUES
-------	---

YZ/EA/JS

Chers collègues,

Par délibération en date du 07 février 2025, le Conseil Syndical a décidé de créer un budget annexe « Centre d'Essais Dynamiques Normand'Innov ».

Il convient d'approuver le Budget Primitif 2026 qui s'établit en dépenses et en recettes à :

Section de fonctionnement

Le Budget primitif 2026 section de fonctionnement est estimé à **3.588.666.07 €**.

Il comprend :

Dépenses

- Les charges à caractère général d'un montant de **1.091.100 €**
- Les charges de personnel d'un montant de **1.307.564 €**
- Les autres charges de gestion courante de **27.500 €**
- Les provisions liées au personnel d'un montant de **35.000 €**
- Le montant de la CFE pour **60.000 €**
- La dotation aux amortissements des biens pour **90.000 €**
- Les charges d'intérêts pour **11 600 €**
- Virement section investissement **pour 965 902.07 €**

Recettes

- Les prestations réalisées par le CED d'un montant total de **2.900.000 €**
- Revenu des immeubles : FORVIA pour **82.000 €**
- Résultat antérieur : **606 666.07 €**

SYNDICAT MIXTE NORMAND'INNOV	Date	02.02.2026	Folio n°	
	Délibération	2026-133		
	Nature	7.1		
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL, DES DECISIONS ET DES ARRETES DE LA PRESIDENTE				

Section d'investissement

Dépenses

Le Budget primitif 2026 section investissement est estimé à **1.217.296,83€**.

Il comprend :

- Le remboursement du Capital lié à l'emprunt lié à la plateforme collaborative : **211.500 €**.
- Les dépenses d'investissements liées aux équipements : **865 440.29 €**.

Recettes

- Virement section de fonctionnement : **965 902,07 €**
- Transfert dotation amortissement (de la section de fonctionnement) : **90.000 €**
- Résultat investissement antérieur : **161 394.76 €**

Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, le Conseil Syndical peut déléguer à sa Présidente la possibilité de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

Fonctionnement : 7,50 %
Investissement : 7,50 %.

Dans ce cas, l'assemblée est informée des mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Vu l'avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 02/02/2026,

IL VOUS EST PROPOSE DE BIEN VOULOIR :

- 1 - APPROUVER** le projet de budget primitif 2026 du Centre d'essais dynamiques Normand'Innov ;
- 2 - AUTORISER** Madame la Présidente à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :
Fonctionnement : 7,50 % - Investissement : 7,50 %.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Pour la Présidente Sophie GAUGAIN

Le 1^{er} Vice-Président

Yves GOASDOUÉ